

GUIDE DE LA LIVRAISON

Attention, n'oubliez pas d'appliquer les quelques règles qui suivent.
Vous dégagez ainsi votre responsabilité en cas de problème à la livraison.
Votre dossier sera plus vite traité et le matériel défectueux sera remplacé plus rapidement.
C'est tellement simple d'éviter les complications !

À VÉRIFIER À LA LIVRAISON (en présence du transporteur)

- ✓ Le nombre et l'état des colis (un emballage correct ne veut pas forcément dire "machine en bon état").
- ✓ La conformité du matériel livré, avec le bon de livraison et l'accusé de réception de commande.
- ✓ L'état de la marchandise ou du matériel à l'intérieur des colis.

Déchargement des camions : il doit être assuré par le destinataire de la livraison. Le chauffeur n'est pas tenu de participer au déchargement. Il n'est pas possible de décharger les colis de plus de 3 m de longueur avec le hayon du camion, le destinataire doit prévoir un engin de manutention.



ATTENTION : pour que ces réserves soient efficaces, il faut qu'elles soient précises et caractérisées et ne constituent pas en une formule passe-partout, telle que « sous réserves d'avaries », « sous toutes réserves », « sous réserves de déballage », « emballage endommagé » ou autre du même genre, qui ne visent que l'éventualité d'un dommage, mais ni sa réalité, ni son existence au moment même de la livraison. Malgré tout ce qui a été dit et écrit à ce sujet, malgré les nombreuses décisions judiciaires qui ont déclaré de telles réserves sans valeur, beaucoup de destinataires continuent à prendre livraison « sous réserve de déballage », dans la croyance erronée que tout dommage qu'ils pourraient constater chez eux, en déballant leurs colis, sera automatiquement mis au compte du transporteur.

Le remplacement du matériel endommagé ne peut se faire qu'à la réception du numéro de litige du transporteur. Il est souvent plus facile et plus rapide de changer une pièce (pieds, couvercle) que d'attendre le remplacement de l'appareil. **Nous consulter.**

✓ CONFORME

1. Datez.
2. Signez le bon de livraison, en écrivant le nom du signataire en toutes lettres. Et n'oubliez pas le cachet de votre entreprise.

Une deuxième présentation liée à une absence du destinataire ou à une erreur extérieure à CODIGEL impliquera la **facturation totale de celle-ci**.

✗ NON CONFORME

EXPLIQUEZ LE MOTIF DU REFUS (colis abîmé)

1. **Ecrivez très précisément sur le contrat du transport** les pièces manquantes ou les dégâts constatés, devant le transporteur.
2. **Confirmez votre constatation par lettre recommandée au transporteur sous 72 heures, avec copie à CODIGEL** (joindre également la copie du contrat de transport émargé et annoté de vos réserves précises).
3. Prévenez CODIGEL (Service transports) immédiatement des pièces manquantes ou à échanger.
4. Si la livraison est effectuée sur site (restaurant, collectivité, commerce, chantier) votre responsabilité est directement ou indirectement engagée. Le signataire doit respecter la même procédure.

Dans le cas de non respect de la procédure, aucun remboursement et aucune réclamation ne seront pris en compte après la livraison.

Attention : l'envoi au transporteur d'une lettre de réserve, par lettre recommandée, dans les 72 heures suivant la date de livraison, comme le prescrit l'article L133-3 du Code de Commerce, n'a nullement pour effet d'engager sa responsabilité, mais d'éviter au destinataire la forclusion prévue par cet article. Il ne dispense en aucune façon de l'obligation de prouver que le dommage existait à la livraison.

*Cette lettre est disponible sur www.codigel.com

Madame, Monsieur,

Nous vous confirmons, par la présente, les réserves émises sur votre contrat de transport n°..... du..... concernant les marchandises livrées le.....

Nous avons constaté les avaries suivantes (les indiquer de façon précise).
Ces avaries sont le résultat d'une détérioration pendant le transport, ce courrier vous est donc adressé conformément à l'article L133-3 du Code du Commerce.

Les marchandises concernées sont visibles dans nos entrepôts (magasin, atelier)...

Dans l'attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre meilleure considération.

Cachet et Signature

Règles générales

Nos délais sont non contractuels. Ils sont énoncés selon le plan de transport annoncé par notre prestataire. Notre objectif est de le respecter. Toutefois, nous ne pouvons pas vous garantir que tous les intervenants logistiques suivront les instructions indiquées en toutes circonstances. Le destinataire indiqué sur le bordereau de transport doit être présent à l'arrivée pour tamponner, dater et signer le récépissé (même sur chantier) ; si la marchandise est acceptée par une autre personne, le destinataire « officiel » reste responsable. En cas d'absence de réserves, la marchandise reçue est déclarée conforme.

CODIGEL expédie ses marchandises, aux risques et périls du destinataire, selon 3 types de transport :

- ✓ Messagerie (colis de faible volume et hauteur : machines à glaçons, lave-vaisselle, petits fours...)
- ✓ « Palet System » (colis plus volumineux – type armoires, meubles de plus de 200 cm, commande de plusieurs appareils...)
- ✓ Affrètement (colis très volumineux, linéaire de vitrines ou self, commande quantitative)

Définition des prestations de livraison

La **LIVRAISON STANDARD** s'effectue sans prise de rendez-vous en journée et sans créneau horaire à l'adresse du revendeur-installateur en camion porteur (sans hayon). Le destinataire doit prévoir un engin de manutention.

En cas d'absence et de nécessité, les livraisons s'effectuent dans le cadre de **LIVRAISON SPÉCIFIQUE** (cas n°2).

D'autres livraisons restent possibles avec supplément :



LIVRAISON STANDARD AVEC PRISE DE RENDEZ-VOUS À LA DEMI-JOURNÉE (9h-12h/14h-17h).

Possible aussi bien en Messagerie qu'en « Palet System ». Une fois la marchandise arrivée sur la plateforme locale, le centre livreur appelle le destinataire indiqué avec coordonnées sur la commande. Les délais sont alors majorés de 24h afin de planifier le rendez-vous.

Toute livraison directe sur site ou sur chantier (hors l'adresse du revendeur-installateur) implique cette catégorie

Coût supplémentaire (à valider sur la commande) : 40 €



LIVRAISON SPÉCIFIQUE À CRÉNEAU HORAIRE FIXE

Ces livraisons peuvent faire l'objet de moyen spécifiques (camionnette, 2^e livreur, accès centre-ville). Elles impliquent aussi coordination téléphonique entre le centre livreur local et le destinataire indiqué avec coordonnées à la commande.

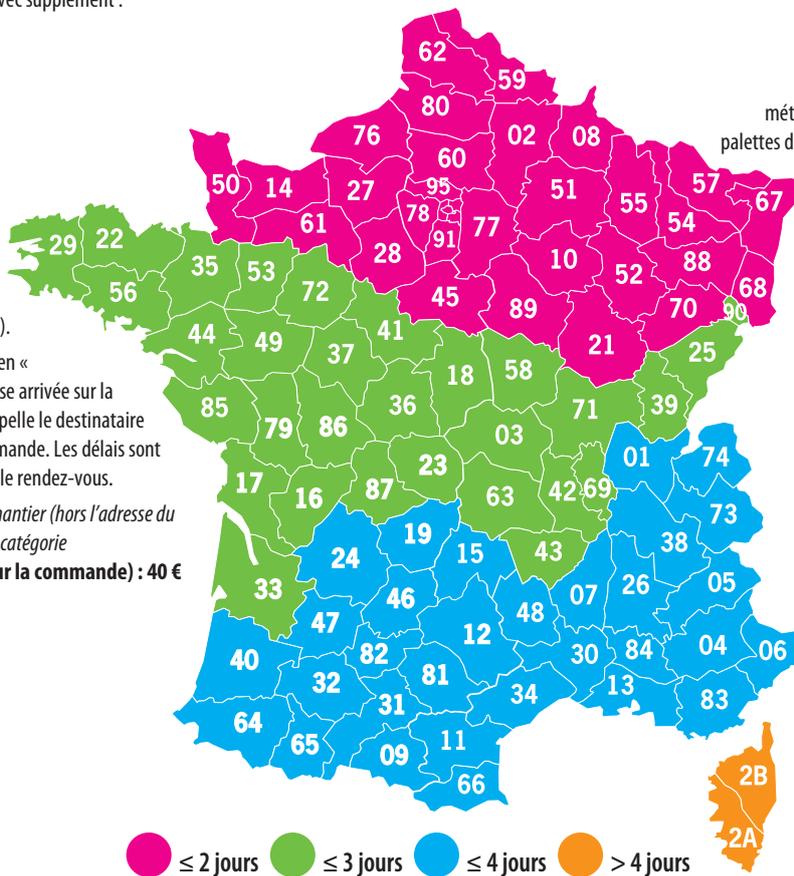
Coût supplémentaire (à valider sur la commande) : sur chiffrage

COMMANDE SPÉCIALE

Elle concerne tous les produits sur mesure et hors catalogue.

Il vous sera demandé **30 % d'acompte** calculés sur le prix net HT achat à la commande.

En cas d'**annulation ultérieure** concernant cette commande spéciale, les 30 % d'acompte ne vous seront pas restitués et seront conservés par l'entreprise Codigel à titre d'indemnité.



LIVRAISON EXPRESS

Ces livraisons sont valables en France métropolitaine pour un total maximum de 3 palettes de dimensions L 300 * l 150 * h 200 cm et un poids maximum d'une tonne

Le délai d'acheminement (sans prise de rendez-vous) sera de J+2 à compter de la ramasse chez CODIGEL

Coût supplémentaire (à valider à la commande) : 100 €



DEUXIÈME LIVRAISON

Le revendeur-destinataire ou le destinataire doivent s'assurer de l'accessibilité du lieu de livraison (rues piétonnes, interdiction d'accès, horaires d'ouverture)

En cas d'impossibilité du fait du destinataire, CODIGEL se réserve le droit de facturer la deuxième livraison.



LIVRAISON AVEC SERVICE

(déballage, raccordement, mise en service) :

Coût supplémentaire (à valider à la commande) : sur chiffrage

RETOUR DE MATÉRIELS

- Retour matériel neuf** : Suite à une erreur ou une annulation de commande, un retour entraîne systématiquement une moins value de 20% par rapport à la facture (moins value de 40% pour matériel spécial, rainurage, perçage, sur mesure...) + facturation du port aller. Les retours ne sont acceptés qu'en port payé et après accord écrit. Les retours ne peuvent être acceptés qu'avec l'emballage d'origine et concernent des matériels facturés depuis moins de 3 mois.
- Retour pour réparation** : Les retours ne sont acceptés qu'en port payé et après accord écrit.
- Retour pour échange** : Les retours ne sont acceptés qu'en port payé et après accord écrit.